

Les enjeux du SAGE : Quels sont-ils ?

- Les enjeux stratégiques**
Restaurer le patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
- Améliorer la qualité des cours d'eau en terme de qualité de l'eau et d'habitats
 - Garantir la libre circulation de la faune piscicole
 - Améliorer les débits d'étiage

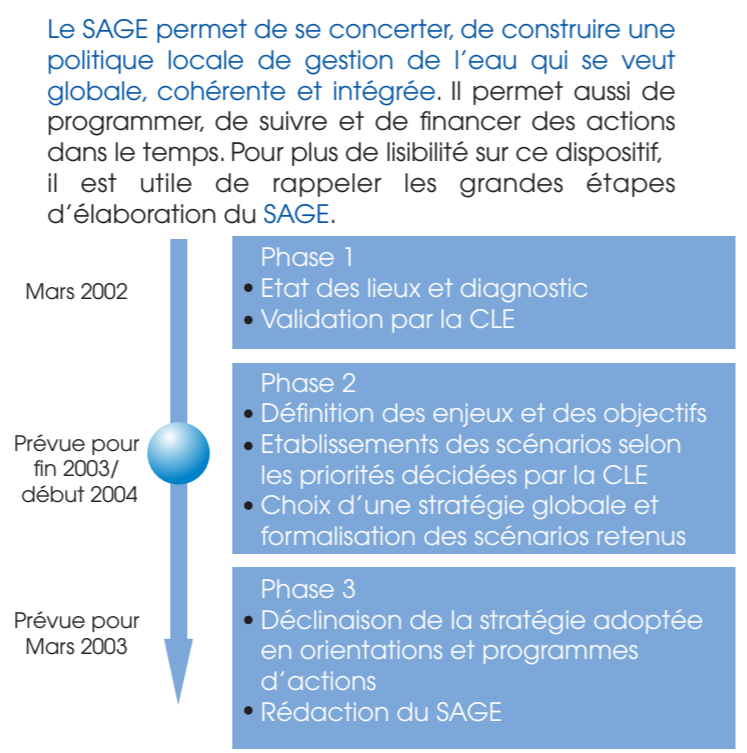
- La qualité de la ressource en eau potable*
- Améliorer la qualité de l'eau brute dans l'optique du maintien des ressources locales.

- Les autres enjeux**
Mettre en valeur les vallées
- Au regard des atouts non négligeables que présentent les bassins versants.

- Gérer la ressource en eau d'un point de vue quantitatif*
- Mettre en cohérence des besoins avec la ressource
 - Mobiliser de nouvelles ressources
 - Améliorer l'organisation collective de l'irrigation



Le SAGE : où en est-on ?



A l'issue de ces étapes de conception, le projet de **SAGE finalisé** est soumis à la procédure publique et réglementaire d'approbation débouchant sur un **arrêté du préfet**.

Humour

Un pêcheur, un agriculteur, un viticulteur, un élu, un représentant de l'Etat, un touriste sont dans un même bassin versant, qu'est-ce qui peut les faire se parler, avancer ensemble et envisager des actions cohérentes ?

- La loi
 - Des articles dans les journaux
 - Un privilège à sauvegarder
 - Une catastrophe naturelle
 - Des subventions
 - Le SAGE, bien sûr !
- Source : La lettre du SAGE, n°1 - octobre 2000
 SAGE du Marais Breton et de la Baie de Bourgneuf

La mise en œuvre du SAGE

L'établissement d'un SAGE est une œuvre collective, qui requiert une volonté partagée d'aboutir et une organisation appropriée.

Concrètement l'élaboration d'un SAGE exige les facteurs clés de succès suivants :

- **La définition d'un périmètre cohérent** et pertinent au regard des objectifs recherchés
- **Une réelle concertation** au sein d'une Commission Locale de l'Eau
- **Une vision stratégique locale** des partenaires ayant décidé de ce que leur « patrimoine eau » devrait être tout en se dotant d'objectifs opérationnels pour faire évoluer les pratiques et les comportements des acteurs.

Si vous souhaitez devenir un de nos fidèles abonnés contacter nous !

Pour tous renseignements concernant le SAGE :

Melle GARNIER Sandrine
 Animatrice de la Commission Locale de l'Eau
 Mairie, Rue du 8 mai 1945
 49540 MARTIGNE BRIAND
 Tel : 02.41.38.58.42 - Fax : 02.41.38.23.85
 sage.layon_aubance@tiscali.fr

Pour toute information relative aux Syndicats de Rivières

Mr LEMONNIER Franck - Technicien
 Animateur des rivières Layon, Aubance, Hyrôme
 Mairie, Rue du 8 mai 1945
 49540 MARTIGNE BRIAND
 Tel : 02.41.59.86.59 - Fax : 02.41.38.23.85
 siab.f.lemonnier@tiscali.fr

Contacts

Numéro 3



La solidarité d'un même bassin versant s'impose

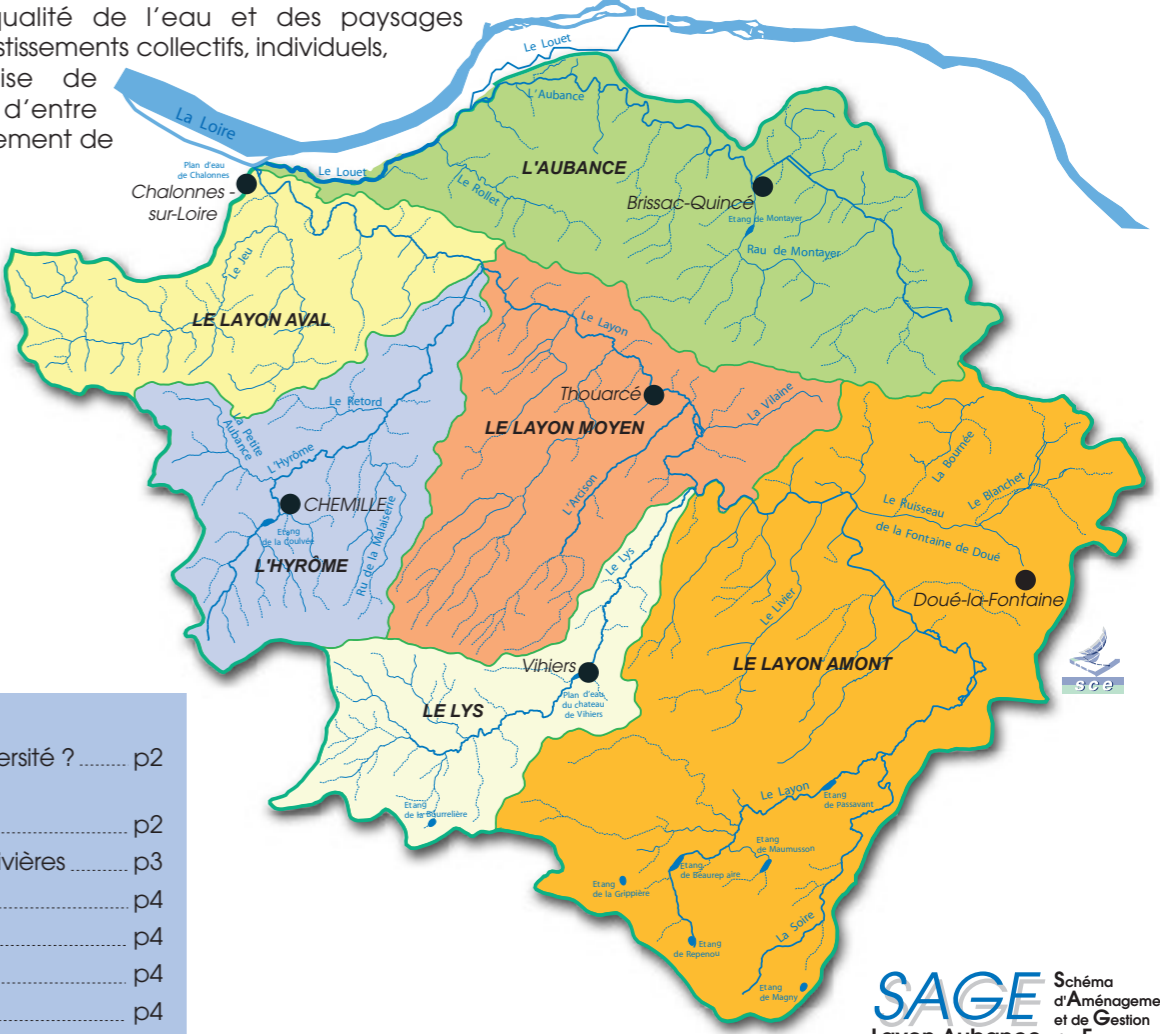
L'eau est à tous indispensable, qu'elle serve à notre consommation quotidienne, à nos loisirs, ou à notre activité économique. Le SAGE du Layon Aubance a été créé et son périmètre retenu en septembre 1995, suite à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Notre S.A.G.E. regroupe 78 communes et est composé de 6 sous bassins. Les enjeux considérables en vue des multiples usages de l'eau sont débattus au sein de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.), composée de 3 collèges différents : Administration, Elus, Usagers et Associations.

Aussi, mon prédécesseur, Michel PIRON, appelé pour assurer d'autres fonctions électives depuis juin dernier, nous lègue une concertation engagée sur de bonnes bases. La phase 1 qui dresse un état des lieux et un diagnostic global a été validée par la C.L.E. le 12 mars 2002. L'amélioration de la qualité de l'eau et la restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau sont les enjeux majeurs qui ressortent. Par ailleurs, la mise en valeur des vallées et la gestion quantitative de la ressource en eau sont aussi à prendre en considération.

La seconde phase de l'étude du SAGE Layon Aubance correspond à l'élaboration de scénarios destinés à répondre aux enjeux élaborés à partir de la phase "état des lieux - diagnostic global". L'eau est un capital précieux qu'il faut préserver dans l'intérêt de tous. Il ressort que les eaux de notre bassin sont de qualité médiocre : la reconquête de la qualité de l'eau impose d'agir à différents niveaux. C'est d'abord l'entretien du milieu et des rivières pour permettre à celles-ci d'auto épurer une partie des pollutions qu'elles reçoivent et donc de poursuivre les efforts importants engagés par certaines communes et professionnels de la viticulture et de l'élevage. C'est encourager aussi les bonnes pratiques pour s'engager vers un développement durable.

L'amélioration de la qualité de l'eau et des paysages dépendra bien sûr d'investissements collectifs, individuels, mais aussi de la prise de conscience de chacun d'entre nous et de notre comportement de citoyen acteur.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau
 Dominique PERDRIEU



SOMMAIRE

Dico : qu'est-ce que la biodiversité ? p2

Diagnostic-Etat des lieux du SAGE : quel constat ? p2

L'actualité des Syndicats de Rivières p3

Les enjeux du SAGE p4

La mise en oeuvre du SAGE p4

Le calendrier du SAGE p4

Vos contacts p4



DICO

Qu'est ce que la biodiversité ?

La diversité biologique ou biodiversité, représente l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la terre, ainsi que les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels ils vivent.



Mais de quoi est fait le monde vivant ?

Avant tout, de plantes, d'animaux et de micro-organismes. Aussi, la diversité du vivant peut être abordée sous trois angles :

- sous l'angle spécifique : il existe des populations d'espèces différentes, animales et végétales.

- sous l'angle génétique : des espèces différentes ont des patrimoines génétiques différents ; pour une espèce donnée, il existe une variation entre les individus,

- sous l'angle écologique : les espèces vivent en communauté dans des milieux ou habitats également très variés.

La biodiversité est utile à l'homme. En effet, c'est à partir des composants sauvages et domestiqués de la biodiversité que l'homme crée et enrichit la gamme de ses aliments, de ses produits pharmaceutiques et industriels. La biodiversité revêt également une importance esthétique et originale, mis en évidence par les loisirs et le tourisme vert. **La biodiversité est un support à la vie.**

L'activité humaine est la principale responsable de la dégradation de la biodiversité aujourd'hui. **L'homme** a le devoir moral de ne pas éliminer les autres formes de vie, "il doit transmettre aux générations futures un héritage conforme à celui qu'il a reçu". C'est pourquoi il se doit de maintenir et développer les potentialités d'accueil de la vie sauvage sur son territoire, mais aussi de préserver et restaurer les éléments naturels constitutifs de nos paysages. Limiter l'utilisation d'engrais et de pesticides en milieu naturel, poursuivre l'inventaire et la reconnaissance des zones d'intérêts biologiques et leur assurer une protection légale font partie des actions à mener.

La phase 1 du SAGE : le Diagnostic - Etat des Lieux : Quel constat ?

Le diagnostic validé le 12 mars 2002 peut se décliner en 3 volets : quantité, qualité, patrimoine biologique.

La quantité
Le régime hydrologique général
La ressource en eau souterraine est insuffisante, d'autant plus qu'elle est associée à un déficit hydrique en période estivale. Ce phénomène est renforcé par les faibles débits d'étiage des cours d'eau des bassins versants.

⚠ La pression des prélèvements (irrigation) renforce cette situation et perturbe l'équilibre hydrologique des cours d'eau.

Une qualité générale détériorée

On note en effet :

- des teneurs excessives en matières organiques, qui sont à l'origine d'une diminution du taux d'oxygène préjudiciable pour la vie aquatique ;
- des teneurs élevées en nitrates et en matières phosphorées, qui favorisent les phénomènes d'eutrophisation ;
- des teneurs élevées en pesticides, qui constituent des éléments toxiques pour la faune et la flore.

La qualité physico-chimique du Layon et de l'Aubance est très mauvaise. Cette mauvaise qualité de l'eau a des impacts importants sur la biologie des cours d'eau et des eaux superficielles qui sont impropres à la production d'eau potable.

Les sources de pollutions

- **L'agriculture** : c'est la principale activité humaine sur les bassins versants avec la vigne, la culture céréalière, l'élevage bovin et l'élevage hors sol ;
- **L'industrie** : même si le tissu industriel est globalement peu dense sur les bassins du Layon et de l'Aubance, on observe 2 pôles d'activités importants : Doué-la-Fontaine et Chemillé ;
- **L'habitat** dispersé ou aggloméré pose encore de nombreux problèmes de pollutions liés à l'assainissement.

Le patrimoine biologique

Les milieux aquatiques

Les cours d'eau ont été artificialisés et présentent de multiples problèmes :

- érosion des berges ;
- présence de nombreux obstacles (barrages, embâcles...) ;
- portions de cours d'eau rectilignes ;
- couverture végétale riveraine variable avec de nombreux tronçons totalement dépourvus de strates arbustives et arborées.

Ceci dit, les cours d'eau présentent un intérêt écologique et paysager.



Embâcles



Couverture végétale inexistante

Les zones humides

Il y a peu de zones humides. Toutefois, on note la présence de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Les fonds de vallées ainsi que certains étangs et plans d'eau présentent également un intérêt écologique notable (intérêt faunistique, ornithologique et batrachologique). Même si un inventaire des zones humides est en cours à l'échelle du Maine et Loire (DDE-49), il y a un réel manque d'investigations de terrains pour une connaissance approfondie.

Les usages et les fonctions liés à l'eau et aux milieux aquatiques

L'irrigation : elle concerne diverses cultures.

La pêche et les loisirs

La pêche en tant que loisir est un usage développé sur l'ensemble du bassin versant. De plus, l'intérêt supérieur de l'Hyrôme lié à son classement piscicole en 1ère catégorie est à noter.

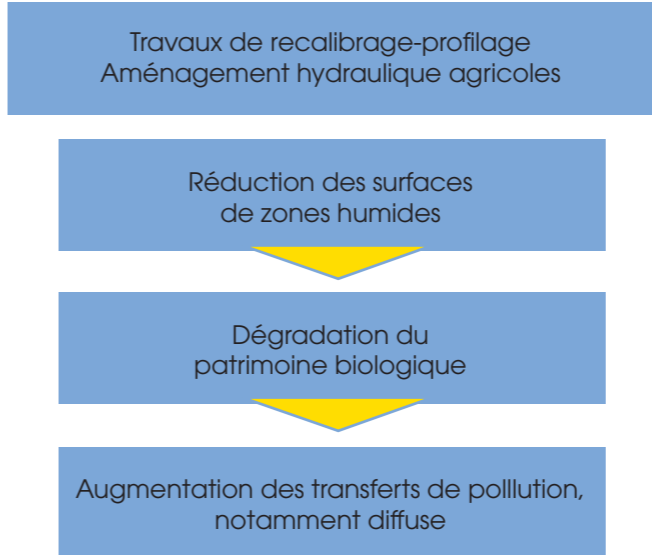
Le tourisme et les activités liés à l'eau sont peu développés sur le territoire du SAGE. Toutefois, les vallées du Layon, du Lys et de l'Hyrôme présentent un intérêt paysager peu exploité aujourd'hui.

Il faudra donc veiller à la bonne gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau. Par ailleurs, le patrimoine lié à l'eau reste encore à découvrir ou à redécouvrir.

L'actualité des syndicats de rivières

Mauvaise qualité des eaux Layon !

Parmi les facteurs de dégradation de nos cours d'eau, le diagnostic du SAGE a mis en évidence certaines conséquences néfastes des travaux et aménagements hydrauliques, réalisés de manière trop systématique. On peut les expliciter de la façon suivante :



Ce qu'il faut retenir :

- ☹ **La qualité physico-chimique du Layon est très mauvaise !**
- ☹ **Les fortes concentrations de pesticides ont un impact important sur la biologie des cours d'eau.**
- ☹ **Les eaux superficielles sont impropres à la production d'eau potable.**
- ☹ **La qualité morphologique des cours d'eau est très dégradée.**
- 😊 **La reconquête de la qualité des cours d'eau est aujourd'hui une priorité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin du Layon.**



Eutrophisation

Le respect de notre patrimoine "EAU" incombe à tous.

De récentes pollutions, ayant conduit à la destruction de la faune aquatique nous démontrent que les efforts réalisés ne sont pas encore suffisants et qu'il faut rester vigilant.

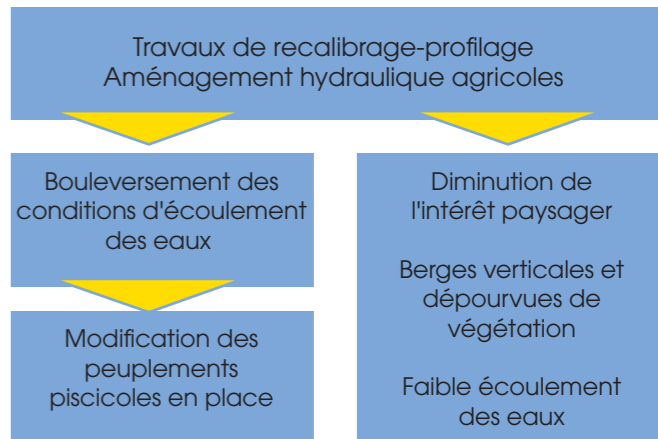
Qu'en est-il de l'Hyrôme ?



Le cours d'eau est un milieu complexe et vivant disposant de fonctionnalités très diverses.

L'Hyrôme a aussi fait l'objet d'opérations de recalibrage, en particulier en amont de Chemillé, de même qu'un grand nombre de ses affluents.

Quels sont les impacts de ces travaux sur la morphologie des cours d'eau ?



En outre, **de nombreux barrages segmentent la rivière** et la transforme en successions de plans d'eau, **ce qui modifie fortement ses différentes composantes :**

- ☹ **Qualité physico-chimique et biologique des eaux**
réchauffement, eutrophisation, baisse de la teneur en oxygène dissous, diminution du pouvoir auto-épuration...
- ☹ **Faune piscicole**
disparition des espèces d'eaux courantes et développement d'espèces plus résistantes aux pollutions...
- ☹ **Fonctionnement hydraulique et sédimentaire**
évaporation accrue, échanges perturbés avec la nappe d'accompagnement, accumulation de sédiments...

Du fait du classement piscicole de l'Hyrôme en 1ère catégorie, **la restauration de la qualité biologique de la rivière doit être une priorité.**

Les efforts à réaliser devront donc aller dans ce sens, le **devenir des ouvrages hydrauliques étant un enjeu des plus importants, avec celui de la qualité de l'eau.**